

Conseil Syndical 1er février 2024 à 18 h 00

PROCÈS-VERBAL 2024/01

Date de la convocation : 29/01/2024		
Compétences prévention, valorisation, traitement		
Nombre de membres : 33	Nombre de présents : 27	Nombre de pouvoirs : 2
Administration générale et compétence RCU en lien avec l'UVE		
Nombre de membres : 36	Nombre de présents : 29	Nombre de pouvoirs : 2



Présents avec voix délibérative :

❖ Membres titulaires :

Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

Jacques PRINCE
Didier CHAUVIN
Nicolas BARBE
Raphaël CHARMIER
Lionel MALFROY
Laurence INVERNIZZI

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

Pierre-François BERNARD
Brigitte TAILLARD
Benoit BOUCHARD
Jean-Louis TRUCHE

Communauté de Communes du Val de Morteau :

Bernard JACQUET
Jean-Noël CUENOT

SMCOM :

Christian VALLET
Claude COURVOISIER

Communauté de Communes du Pays de Maïche :

Constant CUCHE
Dominique BERNARD
Martial CORDIER
Bertrand LOUVET

Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs :

Claude GINDRE
Jean-Luc BARNOUX
Florence SCHIAVON
Ludovic MIROUDOT

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

Jean-Marc LERAT

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

Benoît CIRESA

Commune de Pontarlier :

Daniel DEFRASNE

Commune de Houtaud :

Marie-Line D'HOUTAUD

❖ **Membres suppléants (ayant voix délibérative en l'absence d'un titulaire) : 3**

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

Laurent BRION

Communauté de Communes du Val de Morteau :

Jean-Louis MOUGIN

SMCOM :

Jean-Luc COURLET

❖ **Membres ayant donné pouvoir : 2**

Communauté de Communes du Val de Morteau :

Catherine ROGNON donne pouvoir à Bernard JACQUET
Claire REYMOND BALANCHE donne pouvoir à Bernard JACQUET

❖ **Absents excusés :**

SMCOM :

Eric LIEGON

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

Frédéric ANDRE

Commune de Doubs :

Georges COTE-COLISSON

❖ **Absents :**

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

François CUCHEROUSET

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

Bernard PRETOT

 **Présents sans voix délibérative :**

Jean-Yves MEUTERLOS

Garence DONIER

Alexandra GUYON

Diffusion :

- Membres titulaires et suppléants
- Président(e)s des adhérents
- Directeurs (rices) des services techniques des adhérents
- Services techniques des adhérents
- Agents PRÉVAL et SMCOM
- Site internet

ORDRE DU JOUR

❖ Commission Mobilisation Territoriale pour la Réduction des Déchets

- Projet lavage bouteilles et projet de réemploi de contenants
- Bilan animations « Zéro déchet »

❖ Commission Réduction et Valorisation des Biodéchets

- Bilan végétaux 2023
- Vente du compost : tarif et déploiement
- Des Trésors Verts dans ma commune : bilan et perspective

❖ Commission Valorisation Energétique et Réseau de Chaleur

- Actualités travaux UVE et informations panne échangeurs UVE

❖ Commission Administration, finances et personnel

- Administration - Compte rendu des décisions prises et certificat fongibilité des crédits
- Administration - Lancement Appel d'Offres – Marché valorisation mâchefers
- Administration - Avenant contrat EcoDDS
- Administration - Avenant Lot 4 – Marché fourniture composteurs
- RH – Modification du tableau des effectifs
- RH – Avenant contrat chargé de mission EIT
- Finances – Compte financier unique 2023
- Finances – BP 2024

Préambule

Le Conseil Syndical s'est réuni le 1er février 2024 à 18h00 à la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier sous la Présidence de Monsieur Claude GINDRE.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00.

Après avoir vérifié les règles relatives au quorum, il a été procédé, en conformité à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Constant CUCHE est désigné pour remplir cette fonction.

Le quorum en début de séance est de 29 membres présents.

Il est précisé qu'il a été enregistré 2 pouvoirs.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023

Le procès-verbal du Conseil Syndical du 7 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Commission Mobilisation Territoriale pour la Réduction des Déchets

Rapporteur : Monsieur Pierre-François BERNARD, 2ème Vice-Président de Préal et Responsable de la Commission Mobilisation Territoriale pour la Réduction des Déchets (MTRD)

Informations

- Monsieur Pierre-François BERNARD présente le dossier d'actualité relatif à la mise en place d'une ligne de lavage de bouteilles à l'échelle régionale. En 2024, une étude de faisabilité sera portée par le réseau Consigne et Réemploi en Bourgogne Franche-Comté. Cette étude sera financée par l'ADEME, la Région et des Éco-organismes.

Il présente ensuite le projet de réemploi de contenants et ses objectifs.

Ces projets sont susceptibles de bénéficier de subventions de CITEO et de la Région. Une présentation du budget prévisionnel 2024 est faite.

Les différentes étapes du circuit du réemploi sont développées (collecte, massification, tri, lavage, remplissage, vente). Pour chaque étape, les acteurs sont identifiés et leurs missions détaillées.

Sur les années 2024-2026, les différentes phases du projet sont exposées.

Les membres du Conseil Syndical prennent bonne note de ces informations.

- Madame Laurence INVERNIZZI présente le bilan 2023 suivant des animations « Zéro déchet » :
 - Nombre d'intervenants : 13
 - Nombre de participants : 1 070
 - Nombre d'ateliers réalisés : 53 + 4 stands
 - Dépenses prévisionnelles : 30 000 €
 - Dépenses réalisées (au 06/02/2024) : 22 395 €

Ensuite, elle expose les appels à projets 2024 :

- Nombre d'intervenants attendus : 10
- Nombre de participants attendus : 1 070
- Nombre d'ateliers retenus : 53
- Dépenses prévisionnelles : 20 000 €

Les membres du Conseil Syndical prennent bonne note de ces informations.

Commission Réduction et Valorisation des Biodéchets

Rapporteur : Monsieur Lionel MALFROY, 3ème Vice-Président de Préval et Responsable de la Commission Réduction et Valorisation des Biodéchets

Informations

Le bilan 2023 de la filière « végétaux » est présentée. En 2023, une diminution des quantités de co-compostage et de compostage est constatée par rapport à 2021 et 2022.

Les membres du Conseil Syndical prennent bonne note de ces informations.

Point 1 :

Modification délibération 2023/76 – Tarifs 2024 – Vente compost

Le déploiement de la vente du compost est rappelé.

Par délibération du Conseil Syndical en date du 7 décembre 2023, les tarifs suivants ont été adoptés :

- Compost en sac de 50 litres : 3.50 € HT soit 3.69 € TTC ;
- Compost au m3 : 25.00 € HT soit 26.38 € TTC

La vente du compost est destinée à la fois aux professionnels et aux particuliers.

Pour des raisons de lisibilité et de simplicité, notamment au niveau des particuliers, il apparaît judicieux de proposer les tarifs suivants :

- Compost en sac de 50 litres : 3.79€ HT soit 4.00 € TTC ;
- Compost au m3 : 24.64 € HT soit 26.00 € TTC

Ces précisions entendues, les membres du Conseil Syndical adoptent à l'unanimité ces modifications de tarifs.

Pour : 29	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Informations

Le bilan de l'opération « des Trésors Verts dans ma commune » est présenté ainsi que les perspectives pour les deux années à venir. Les communes souhaitant bénéficier d'un accompagnement par PRÉVAL doivent déposer leur candidature.

Le sujet du broyage des déchets verts est également évoqué. En effet, aujourd'hui un broyeur est actuellement non utilisé. Une association a sollicité PRÉVAL afin de l'utiliser pour plusieurs habitants d'un village. Le prêt de ce broyeur aux associations est validé. Au préalable, une convention devra être conclue entre l'association et PRÉVAL. Un référent pour l'utilisation du broyeur sera désigné.

Enfin, un point est fait sur le compostage. PRÉVAL constate une forte demande sur les composteurs individuels et collectifs.

Les membres du Conseil Syndical en prennent bonne note de l'ensemble de ces informations.

Commission Valorisation énergétique et réseau de chaleur

Rapporteur : Monsieur Benoit CIRESA, 5^{ème} Vice-Président et Responsable de la Commission Valorisation énergétique et réseau de chaleur

Informations :

Monsieur Benoit CIRESA fait le point sur les travaux.

Au niveau du MGP pour les travaux et l'exploitation de l'UVE, les fins de mises en service sont prévues pour le 11 février prochain.

Quelques difficultés de mise en service sont relevées ; elles sont en cours de résolution et sont normales vu l'importance des travaux engagés.

Au niveau de l'échangeur (UVE/RC), des difficultés sont constatées.

Le recours à une location de deux échangeurs en secours a été nécessaire. Des études techniques sont en cours pour résoudre ces problèmes.

Un impact financier sur la consommation de gaz est attendu.

Il convient toutefois de souligner que ces problèmes n'ont aucun impact sur les usagers du réseau de chaleur et sur le traitement des déchets.

Les conseillers syndicaux prennent bonne note de ces informations.

Commission Administration, Finances et Personnel

Rapporteur : Monsieur Constant CUCHE, 1er Vice-Président et Responsable de la Commission Administration, finances et personnel

Informations

Monsieur Constant CUCHE rappelle qu'un compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir donnée au Président doit être présenté au Conseil Syndical. Aussi, il présente la décision DP / 2024 / 001 – Finances relative à l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

De même, les certificats de fongibilité des crédits, dispositif introduit par la nouvelle norme comptable M 57, doivent également faire l'objet d'une présentation aux membres du Conseil Syndical. Le certificat N°1-2023 est ainsi présenté.

Les membres du Conseil Syndical en prennent bonne note.

Point 2 :

Lancement Appel d'Offres – Marché de valorisation des mâchefers en techniques routières

Monsieur Constant CUCHE rappelle aux membres du Conseil Syndical que le marché de valorisation des mâchefers en techniques routières arrive à échéance le 30 juin 2024. Aussi, il propose aux membres du Conseil Syndical de lancer un appel d'offres (AO) pour un nouveau marché dans les conditions suivantes :

- Objet : marché de prestations de services pour la valorisation des mâchefers en techniques routières,
- Procédure : appel d'offres ouvert européen,
- Publicité : BOAMP + JOUE,
- Quantité : ~ 5 000 tonnes/an,
- Durée : 3 ans fermes renouvelable 2 fois un an.

Ces précisions entendues, les membres du Conseil Syndical décident, à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- Lancer cet AO dans les conditions énoncées ci-dessus,
- Signer ce marché après avis et décision de la CAO de PRÉVAL HD,
- Signer tout document relatif à ce marché.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Point 3 :

Avenant contrat EcoDDS

Monsieur Constant CUCHE explique aux membres du Conseil Syndical qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, la déchèterie des communes de Foncine le Haut et de Foncine le Bas est désormais gérée par le SICTOM Jura Est.

La convention conclue entre PRÉVAL et l'éco-organisme EcoDDS incluant cette déchèterie, il est nécessaire de conclure un avenant.

Ces précisions entendues, les membres du Conseil Syndical, à l'unanimité autorisent le Président à signer cet avenant.

Pour : 31	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Point 4 :

Avenant N°1 – Lot 4 – Accord cadre Fourniture et livraison composteurs pour sites partagés

Monsieur Constant CUCHE explique aux membres du Conseil Syndical que l'accord cadre pour la fourniture et la livraison de composteurs pour sites partagés sur l'espace public a été conclu sur la base de cellule de compostage en bois de 1 000 litres.

Aujourd'hui, il apparaît plus opportun de disposer de composteurs présentant un volume de stockage plus important.

Aussi, il est proposé la conclusion d'un avenant à l'accord cadre afin d'ajouter au bordereau de prix unitaire le prix de composteurs ayant un volume de stockage de 1 300 litres.

Ces précisions entendues, les membres du Conseil Syndical, à l'unanimité autorisent le Président à signer cet avenant.

Pour : 31	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Point 5 :

Modification du tableau des effectifs

Monsieur Constant CUCHE expose qu'à la suite du recrutement d'un chargé de projet recyclerie - déchèteries au 20 novembre 2023 et au recrutement d'un chargé de projet innovations circulaires et coopérations au 11 décembre 2023, le tableau des emplois est ainsi modifié :

Grade : Ingénieur contractuel (35 h) :

- ancien effectif : 1
- nouvel effectif : 3

À compter du 1^{er} février 2024, le tableau des effectifs, mis à jour, sera le suivant :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	POSTE	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché hors classe	A	1	Pourvu	35 heures
Attaché contractuel	A	0		
Attaché principal	A	1	Pourvu	1 poste à 35 heures
Rédacteur principal	B	3	Pourvus	3 postes à 35 heures
Adjoint administratif principal	C	2	Pourvus	2 postes à 35 heures
SOUS-TOTAL		7		
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur principal	A	1	Pourvu	35 heures
Ingénieur contractuel	A	3	Pourvus	3 postes 35 heures
Ingénieur contractuel	A	1	Pourvu	1 poste 28 heures
Technicien principal	B	4	Pourvus	4 postes à 35 heures
Technicien contractuel	B	2	Pourvus	2 postes à 35 heures
Adjoint technique principal	C	2	Pourvus	2 postes à 35 heures
Adjoint technique	C	9	Pourvus	9 postes à 35 heures
SOUS-TOTAL		22		
TOTAL GENERAL		29		

Ces précisions entendues, les membres du Conseil Syndical, à l'unanimité adoptent la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Informations

Monsieur Constant CUCHE présente les résultats du Compte Financier Unique 2023.

Il présente dans un premier temps, les rattachements 2023 suivants :

- Au niveau des charges : 520 K€
- Au niveau des produits : 1 608.1 K€

Dans un second temps, il expose les résultats 2023.

	Résultat clôture 2022 <i>A</i>	Part affectée à l'Inv. <i>B</i>	Résultat de l'exercice 2023 <i>C</i>	Résultat de clôture 2023 <i>D=A-B+C</i>
Investissement	3 798 590.73 €		-1 697 259.05 €	2 101 331.68 €
Fonctionnement	2 129 719.76 €	1 100 000.00 €	403 036.30 €	1 432 756.06 €
TOTAL	5 928 310.49 €	1 100 000.00 €	-1 294 222.75 €	3 534 087.74 €

Enfin, il décrit les restes à réaliser 2023 qui s'établissent à :

- 2.239 K€ en dépenses ;
- 817 K€ en recettes.

Compte tenu des résultats 2023 et des restes à réaliser 2023, aucune affectation des résultats n'est obligatoire.

L'ensemble de ces chiffres sont en conformité avec les comptes du comptable public.

Toutefois, il convient d'attendre la validation définitive de l'ensemble des flux pour demander à l'assemblée de procéder au vote du CFU 2023.

Aussi, ce dernier sera mis au vote lors de la prochaine assemblée délibérante en mars prochain.

Les membres du Conseil Syndical prennent bonne note de l'ensemble de ces informations.

Point 6 :

Budget primitif 2024

Monsieur Constant CUCHE présente au Conseil Syndical les prévisions budgétaires 2024 suivantes :

	Recettes	Dépenses
Section Investissement	14 091 800.00 €	14 091 800.00 €
Section Fonctionnement	19 499 556.06 €	19 499 556 .06 €

Départs de Benoit CIRESA, Ludovic MIROUDOT et Didier CHAUVIN

➔ Le quorum est désormais de 26 membres présents et de 2 pouvoirs

Cette présentation effectuée, le Budget Primitif 2024 est soumis au vote du Conseil Syndical.

Le Budget Primitif 2024 est voté à l'unanimité des membres.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

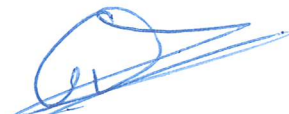
Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour épuisé, le Président lève la séance à 19 h 50.

Le secrétaire de séance,



Constant CUCHE

Le Président



Claude GINDRE